IV FINANCES

1° Débat d'Orientation Budgétaire

« Prudence, prudence, c'est ainsi que je définirai ce débat d'orientation budgétaire »

La conjonction d'une situation préoccupante :

• l'endettement très inquiétant de l'Etat et les conséquences, qui ne sont pas des moindres, de la réforme de la taxe professionnelle auront des impacts importants sur nos recettes.

L'Etat a prévu de maintenir en 2011 les recettes qui furent les nôtres en 2010, mais il faut le préciser, c'est en euros constants. En effet le 20 Mai 2010, le Président de la République annonçait sa volonté de geler en valeur les dotations de l'Etat aux collectivités territoriales. Le projet de finance 2011 intègre cette proposition. De ce fait, la **D**otation **G**lobale de **F**onctionnement (**DGF**) est limitée en 2011, tandis que de nombreuses dotations de fonctionnement et d'investissement restent gelées. Ainsi, la **DGF** 2011 n'évoluera que de 0,2%.

Je rappelle que depuis la loi de finance de 2009, cette **DGF** évoluait selon l'inflation prévisionnelle uniquement (règle du zéro volume).

Or sur la période 2011-2014, la DGF est contrainte par la règle d'évolution Zéro Valeur et ne compensera plus la totalité de l'inflation.

Concernant la réforme de la taxe professionnelle, mes inquiétudes sont toujours aussi vives pour différentes raisons. Tout d'abord la recentralisation de la perception fiscale, l'Etat reversant aux collectivités le produit de la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), en sachant que cette réforme a mal été appréciée par les services de Bercy et qu'elle alourdira le montant que cette disposition évalué à l'origine à 3,5 milliards d'euros pour l'Etat, mais qui en fait s'élèvera à près de 8,5 milliards d'euros et qu'il faudra bien trouver par ailleurs des recettes supplémentaires ou diminuer la redistribution aux collectivités.

Autre inquiétude, le débat sur les futures compétences des Régions et des Départements qui ne seront plus générales, et dont on imagine sans peine que ces collectivités étant particulièrement pénalisées par les nouvelles dispositions fiscales, n'apporteront plus leurs concours comme nous avions l'habitude d'en bénéficier.

Je m'interroge également sur l'écrêtement de la taxe professionnelle, dont notre commune et notre communauté de communes bénéficient, et qui représente des recettes très importantes pour nos deux collectivités. Rien aujourd'hui ne nous garantit la pérennité de cette recette puisque les seuls débats sur une péréquation et donc sur les attributions aux collectivités territoriales ne concernent que les départements dont les potentiels fiscaux seront inférieurs à la moyenne nationale : l'Ain n'en fait pas partie. Comme vous pouvez le voir, mes chers collègues, cette situation mérite toute notre attention et notre vigilance.

Je souhaite que le budget qui sera présenté fin Janvier 2011, intègre toutes ces inquiétudes. Je souhaite que notre capacité d'investissement, sans recours à l'emprunt, c'est-à-dire en utilisant notre autofinancement et les quelques subventions que nous pourrons obtenir, s'élève entre 2,2 et 2,5

Millions d'euros. Il va de soi que cette capacité génératrice de travaux, d'activités, d'emplois se fera et je vous le propose, sans augmentation du taux des impôts locaux.

Je vous demande donc de maintenir ces objectifs, de maîtriser notre fonctionnement, hors l'augmentation classique des charges du personnel, et même de faire encore mieux en recherchant des économies possibles dans nos activités quotidiennes. Vous l'avez fait concernant l'énergie, et je ne doute pas que nous trouvions d'autres pistes d'économie.

Au cours de l'année 2011, nous préparerons 2012, en lançant des études indispensables à l'évaluation de certains de nos investissements en sachant que pour certains d'entre eux, la décision de réalisation ne sera prise qu'en fonction de nos recettes futures.

Permettez-moi cette image : celle d'un montagnard, organiser une sortie, poursuivre un but, se fixer des objectifs, un sommet, c'est analyser les difficultés, ses propres compétences, mais c'est surtout s'adapter lorsque les conditions le justifient, et mieux repartir lorsque le ciel s'éclaircit.

Pour notre budget 2011 et pour les années futures, c'est à cette sagesse et à cette prudence que je vous invite.